



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
21 juillet 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 11 de l'ordre du jour

**Application et suivi des textes issus  
des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies**

**Projet de décision déposé par la Vice-Présidente du Conseil,  
Marie Chatardová (Tchéquie), à l'issue de consultations**

### **Rapport du Comité permanent de la nutrition au Conseil économique et social**

Le Conseil économique et social, rappelant sa résolution 2107 (LXIII) du 3 août 1977, par laquelle il a créé le Comité permanent de la nutrition, rappelant également la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, en date du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », décide de prier le Comité permanent de la nutrition de lui transmettre un rapport annuel, à compter de 2018, en vue de promouvoir la cohérence et l'efficacité de l'action menée par le système des Nations Unies face aux problèmes de nutrition et de présenter différentes politiques applicables aux questions de la sécurité alimentaire et des maladies non contagieuses dans le cadre de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

